



**SALON DES MAIRES 2025 – Du 18 au 20 novembre 2025**

## **KEON ET LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE D'ILLE-ET-VILAINE (SDE35) S'ALLIENT POUR ACCÉLERER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTHANISATION EN ILLE-ET-VILAINE**

Malakoff, le 18 novembre 2025 – Pionnier français de la méthanisation depuis 2005, KEON met les partenariats locaux au cœur de sa démarche. Le groupe annonce ainsi la signature d'un partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35). Ce partenariat stratégique vise à structurer et accélérer la filière de méthanisation sur le département d'Ille-et-Vilaine. En mai dernier, KEON annonçait la signature d'un partenariat similaire avec le syndicat intercommunal Énergie Mayenne. Ces collaborations territoriales permettent de faire émerger des projets de méthanisation collective ancrés dans les dynamiques locales.

### **Signature du partenariat**

**Jeudi 20 novembre – 11h30**

**Stand G51 – Pavillon 2.2**

#### **En présence de :**

Christelle ROUGEBIEF, Présidente du groupe KEON  
David CLAUSSE, Directeur général des services SDE35  
Charlotte SIMON, Directrice générale adjointe SDE35

### **UN PARTENARIAT AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ ÉNERGETIQUE LOCALE**

Plus de 80% de l'énergie consommée en Bretagne vient de l'extérieur de la région. Une dépendance qui tend à diminuer grâce notamment au développement des énergies renouvelables qui représentent aujourd'hui 76 % de l'énergie bretonne produite. Mais pour gagner cette bataille de la souveraineté énergétique, le territoire peut s'appuyer sur une énergie performante et durable : le biogaz.

L'Ille-et-Vilaine dispose d'un gisement agricole et organique important, offrant un potentiel de production de biogaz renouvelable significatif. Pour accompagner les ambitions départementales en matière de transition énergétique, le SDE 35 a notamment choisi de s'appuyer sur KEON, acteur français de référence dans la méthanisation, doté de 20 ans d'expérience et d'une chaîne de valeur intégrée.

Le partenariat vise à développer plusieurs unités de méthanisation collective, représentant jusqu'à plusieurs centaines de GWh d'énergie renouvelable produite et consommée sur le territoire. Ces projets contribueront à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la valorisation locale des déchets organiques et à la sécurisation de nouveaux revenus pour les exploitations agricoles.

## UN MODÈLE PARTENARIAL ÉPROUVÉ

En mettant la collaboration territoriale au cœur de son approche, KEON fait le pont entre traitement des biodéchets, production d'énergie verte et création de valeur pour les territoires. **Chaque projet de méthanisation est conçu en fonction des spécificités locales et des forces vives du territoire** : agriculteurs, syndicats, intercommunalités, entreprises et industriels. Cette démarche partenariale permet de maximiser la valeur créée localement, en associant chaque acteur au développement, à la gouvernance et aux bénéfices du projet.

Le partenariat repose sur un modèle de coopération étroite entre le SDE 35, les collectivités, les agriculteurs et KEON. Deux leviers structurent ce partenariat :

### 1. Le co-développement des projets

KEON et le SDE 35 accompagneront conjointement les porteurs locaux, collectivités et collectifs d'agriculteurs pour bâtir des projets robustes : études, concertation, approvisionnement, construction, exploitation.

### 2. Le co-actionariat dans les unités créées

Au-delà du développement, KEON et le SDE35 visent une participation capitalistique partagée avec les acteurs engagés sur chaque projet garantissant une gouvernance partagée et une répartition équilibrée de la valeur. KEON apportera pour sa part son expertise technologique, opérationnelle et industrielle de la méthanisation.

Ce modèle permet une appropriation territoriale complète, condition essentielle à la réussite des projets et à leur acceptabilité locale.



*Ce nouveau partenariat avec un syndicat d'énergie local reflète notre ambition d'être partenaire de chaque territoire sur lequel nous intervenons. L'Ille-et-Vilaine a un formidable potentiel de développement pour la production de biogaz. Autant d'opportunités de créer des synergies locales au service de la souveraineté d'un territoire. C'est autour de cette vision que ce partenariat s'est construit.* **Christelle Rougebief, Présidente de KEON**



*Porter des projets avec des acteurs privés experts en méthanisation tel que Keon permet à notre structure publique de massifier le développement des EnR sur le territoire de l'Ille-et-Vilaine. Afin d'atteindre nos objectifs ambitieux en matière de transition énergétique, nous souhaitons allier la force et l'expertise du privé comme du public au service des territoires !* **Olivier Dehaese, Président du SDE35**

**A propos de KEON :** Créé en 2005, KEON est le pionnier de la méthanisation en France. Le groupe est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du biométhane, via ses quatre entités qui travaillent en synergies mais peuvent aussi accompagner de manière indépendante les porteurs : TER'GREEN (co-développeur des projets de méthanisation) NASKEO (concepteur-constructeur des unités de méthanisation), SYCOMORE (partenaire technique de la méthanisation) et TEIKEI (L'expert local des déchets organiques). KEON regroupe aujourd'hui 130 collaborateurs sur un site à Malakoff (92) et Bouguenais (44) pour un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros en 2025. Aujourd'hui, ce sont 20 projets développés et investis (Ter'Green), plus de 250 clients méthaniseurs (Sycomore), 90 projets construits en exploitation (Naskeo), 40 sites de méthanisation partenaire de Teikei pour l'approvisionnement en déchets organiques. Le groupe est détenu par ses fondateurs, Marguerite, un fonds d'investissement européen, IDIA capital investissement, société du groupe Crédit Agricole et SCARA, Société coopérative agricole céréalière qui regroupe 618 adhérents autour d'Arcis-sur-Aube près de Troyes.

**A propos du SDE35 :** Propriétaire des réseaux de distribution d'énergie (Électricité / Gaz / Chaleur) dont il garantit le service public, le SDE35 accompagne les communes d'Ille-et-Vilaine sur la voie de la transition énergétique. Doté d'une équipe de près de 100 personnes, son projet stratégique est une déclinaison locale des trois piliers de la transition que sont la Sobriété, l'Efficacité et les Renouvelables. Pour accélérer la mobilité bas carbone et les renouvelables, le SDE35 a créé en 2018 la SEM Energ'iV, un outil public local de développement et d'investissement de projets éolien, méthanisation, solaire et biomasse. En 2024, Energ'iV a produit 22 GWh d'électricité et 50 GWh de biogaz et a distribué 45 GWh de GNV dont 60 % sous forme renouvelable.

Pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et durable

[www.sde35.fr](http://www.sde35.fr) |  @SDE35\_